



LE MONITORING

DU PORT AUTONOME DE KRIBI • MARDI 27 NOVEMBRE 2018

Cette revue de la presse donne l'essentiel de l'actualité du secteur maritime, de la logistique et des transports au Cameroun, en Afrique et dans le reste du monde. Constituée d'une sélection d'articles en rapport avec les centres d'intérêt du Port autonome de Kribi (PAK), elle provient de plusieurs sources auxquelles la [Cellule de Communication et des Relations publiques](#) a pu avoir accès. Des références sont indiquées entre parenthèses pour permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre et d'approfondir éventuellement leur lecture. Le contenu de cette revue de presse ne reflète cependant en aucun cas le point de vue du PAK.

CAMEROUN

Le Cameroun a exporté 1,03 million m3 de gaz naturel liquéfié grâce à l'unité flottante de Kribi, à fin septembre 2018

L'entrée du Cameroun, depuis le 12 mars 2018, dans le cercle très fermé des producteurs de gaz naturel liquéfié (GNL) se passe jusqu'ici sans anicroche.

A cet effet, des sources autorisées au ministère de l'Eau et de l'Energie (Minee), révèlent que le projet de construction, par le consortium SNH/Perenco/Golar, d'une usine flottante LNG qui a pour objectif la production annuelle de 1,2 million de tonnes de GNL et de 30 000 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) est entièrement réalisé.

« La phase d'essai est achevée depuis le 31 mai 2018. Au 30 septembre 2018, un volume global de GNL de 1 035 020 m3 a déjà été exporté », affirme le Minee. Il ajoute par ailleurs qu'une convention gazière a été signée entre le gouvernement, représenté par le ministère de l'Eau et de l'Energie, et la Société CMLNG SA pour l'installation et l'exploitation d'une usine flottante de liquéfaction de gaz naturel dans le bloc Etinde.

Ladite convention qui est prévue pour une durée de 25 ans, et dont l'exploitation commence en 2023, permettra, entre autres, la production de 150 000 tonnes métriques de GPL par an, 1,3 million de tonnes métriques de GNL par an, 70 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel transporté par pipeline vers le rivage et 30 000 barils/jour de condensat. De même, elle sera génératrice de plus de 350 emplois directs et plus de 3 000 emplois indirects pour les ressortissants locaux.

(<https://www.investiraucameroun.com/hydrocarbures/2611-11777-le-cameroun-a-exporte-1-03-million-m3-de-gaz-naturel-liquefie-grace-a-l-unite-flottante-de-kribi-a-fin-septembre-2018>)

RESTE DE L'AFRIQUE

Office ivoirien des chargeurs : "Fluidifier le trafic dans les ports d'Abidjan et San Pedro"

Dans son plan stratégique 2016-2020, l'Office ivoirien des chargeurs, s'est fixé l'objectif de jouer le rôle d'"acteur majeur en matière d'infrastructures logistiques au profit des chargeurs et des acteurs du transport". Pour atteindre ce but, il prévoit la création d'une zone logistique en périphérie de la ville d'Abidjan. "Une zone qui permettra, selon Issoufou Idibé, "le stationnement des poids lourds, les opérations d'empotage et de dépotage visant à décongestionner les ports d'Abidjan et de San Pedro". Autre projet s'inscrivant dans le cadre du plan quinquennal, les solutions informatiques portuaires et douanières permettant de "fluidifier le trafic dans les ports ivoiriens". Car

Abidjan, au titre de hub du golfe de Guinée, gère non seulement le trafic national ivoirien mais également celui des pays enclavés voisins.

Autre projet inscrit dans le cadre du développement des activités commerciales de l'OIC, la création d'un conseil juridique individualisé pour les chargeurs. Ce service devrait être mis en place au premier trimestre 2019. Enfin, Issoufou Idibé et son équipe songent également à la géolocalisation.

(https://www.lantenne.com/Office-ivoirien-des-chargeurs-Fluidifier-le-trafic-dans-les-ports-d-Abidjan-et-San-Pedro_a45254.html)

Nigeria : des pirates attaquent un méthanier de la Bonny Gas Transport en route pour la Chine

Le week-end du 9 novembre dernier, un méthanier de la Bonny Gas Transport (BGT), un transporteur affilié à la société publique de production de GNL, a été attaqué par des pirates dans le Golfe de Guinée alors qu'il était chargé et se dirigeait vers la Chine. L'annonce a été faite par le Département des services maritimes et portuaires du gouvernement des Bermudes où la BGT est enregistrée.

Aucune perte en vies humaines n'a été signalée. Par ailleurs, bien que les pirates aient ouvert le feu sur le navire, des mesures d'évitement ont été prises par l'équipage du navire, l'attaque ayant été interrompue et son arraisonnement échoué.

Le méthanier dénommé LNG River Niger est l'un des plus importants de la flotte de BGT composée de 11 navires. Son voyage a démarré le 7 novembre et il devait atteindre son client chinois, le 5 décembre.

Après l'attaque, dans la nuit du dimanche au lundi, le méthanier a été escorté par un navire de sécurité de la marine nigériane jusqu'au port d'attache de Nigeria LNG. Une enquête a été ouverte par les autorités pour tenter de retrouver les pirates.

En mars 2017, le méthanier La Mancha Knutsen avait réussi à déjouer une tentative d'abordage par des pirates au sud de Port Harcourt, au Nigeria, et en octobre 2016, l'armateur Teekay avait déclaré que son méthanier Galicia Spirit, chargé de GNL nigérian, avait été attaqué au large du Yémen. Dans les deux cas, aucun blessé n'a été signalé.

(<https://www.agenceecofin.com/gaz-naturel/1211-61728-nigeria-des-pirates-attaquent-un-methanier-de-la-bonny-gas-transport-en-route-pour-la-chine>)

Deux séminaires pour promouvoir l'échange électronique de données en Afrique de l'Ouest

À partir d'avril 2019, les navires et les ports devront être en mesure d'échanger des données par voie électronique concernant l'arrivée et le départ des navires en vertu de la Convention visant à faciliter le trafic maritime international (Convention FAL). Les prescriptions du traité encouragent par ailleurs les nombreuses agences et autorités concernées à utiliser un guichet unique qui leur permettrait d'échanger des données par l'intermédiaire d'un point de contact unique. Deux séminaires nationaux récemment organisés à Malabo (Guinée équatoriale), du 13 au 15 novembre, et à Nouakchott (Mauritanie), du 20 au 22 novembre, ont permis aux acteurs impliqués de suivre une formation sur ces prescriptions.

Les deux séminaires ont mis en évidence les objectifs de la Convention FAL, qui vise à encourager les autorités publiques à appliquer les différentes procédures de manière rationnelle et efficace afin d'alléger et d'accélérer les formalités applicables aux navires, aux cargaisons, à l'équipage et aux passagers dans les ports.

Organisé par l'OMI et le Ministère des transports, des postes et télécommunications de la République de Guinée équatoriale, le séminaire de Malabo a rassemblé 46 participants. Quelques jours plus tard, 21 représentants des autorités publiques et du secteur privé étaient présents à Nouakchott pour participer au second séminaire, mis en place par l'OMI et le Ministère des pêches et de l'économie maritime de la République islamique de Mauritanie.

(<http://www.imo.org/fr/MediaCentre/WhatsNew/Pages/default.aspx>)

L'importance de la sûreté maritime dans le golfe de Guinée

La sûreté maritime repose sur la capacité des autorités nationales à élaborer des plans et des procédures efficaces de sûreté portuaire et à procéder à des auto-évaluations. Ainsi, du 13 au 16 novembre, des représentants de plusieurs pays du golfe de Guinée (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Nigéria, Sao Tomé-et-

Principe, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont participé à un atelier régional organisé dans la ville de Tema (Ghana) en vue de les aider à renforcer leurs capacités nationales et à améliorer la sûreté de leurs ports.

La formation s'est concentrée, d'une part, sur les moyens d'établir des commissions inter institutions ayant un mandat spécifique pour la simplification des formalités et la sûreté des ports et des installations portuaires et, d'autre part, sur l'élaboration d'évaluations et de plans de sûreté des installations portuaires. D'autres questions essentielles ont également été couvertes, telles que : l'expertise technique adaptée relative à la sûreté des navires et des installations portuaires ; la connaissance de la situation maritime ; la mise en place de procédures harmonisées pour le contrôle et le respect des règles de sûreté maritime ; le partage de renseignements ; l'assistance mutuelle ; la planification d'urgence ; ou encore les opérations et interventions conjointes qui s'appuient sur les infrastructures existantes.

Les différentes présentations ont permis d'aborder les actes de piraterie, les vols à main armée à l'encontre des navires et les autres activités maritimes illicites et de couvrir plusieurs instruments clés comme les mesures de sûreté maritime de l'OMI énoncées dans le chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et dans le Code ISPS, ainsi que le Recueil de directives pratiques OMI/OIT sur la sûreté dans les ports. Les participants ont aussi eu la possibilité de visiter le port de Tema et d'en savoir plus sur la manière d'appliquer ces mesures sur le terrain. Le programme visant à renforcer la sûreté des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre est financé par le Gouvernement danois. Cet atelier régional s'est inspiré des conclusions de plusieurs ateliers de formation nationaux sur la sûreté portuaire et la simplification des formalités – organisés en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal et en Sierra Leone – qui s'étaient tout particulièrement intéressés au problème des passagers clandestins.

<http://www.imo.org/fr/MediaCentre/WhatsNew/Pages/default.aspx>

L'expérience marocaine en matière de transport maritime mise en lumière à Genève

C'était le 23 novembre dernier au Palais des Nations à Genève, en marge de la 6ème réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Intervenant lors de cette session consacrée au lancement de la publication préparée spécialement pour célébrer le 50ème anniversaire de la Revue du Transport Maritime (RTM) de la CNUCED, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc a mis l'accent sur l'importance du secteur du transport maritime pour le Maroc qui assure plus de 98% du commerce extérieur du Royaume et constitue ainsi un levier important de la dynamique économique nationale. Il a poursuivi en affirmant que "la position géographique du Maroc sur le détroit, à un carrefour important des échanges commerciaux reliant l'Europe, l'Afrique, l'Asie et les Amériques fait du transport maritime le moyen idoine d'intégration de l'économie marocaine dans l'économie mondiale". A cet égard, il a mis en exergue les efforts soutenus du Royaume, aussi bien en termes réglementaire, législatif et d'infrastructures portuaires que de services maritimes efficaces et compétitifs, visant à soutenir les ambitions du Maroc à s'ouvrir sur de nouveaux marchés. Avec notamment Tanger Med qui, a-t-il dit, a permis au Maroc de se positionner en 2018 en tant que leader africain en termes de connectivité maritime, avec un indice de 71,5. "Le Royaume a même amélioré son score, comparé au rapport 2017 où il affichait moins de 70 points", a fait constater le diplomate marocain, notant que cette position devra se renforcer l'année prochaine, avec l'entrée en service prévue en 2019 du port Tanger-Med II. M. Zniber a relevé que "ce port a bouleversé la géographie portuaire marocaine, et au-delà, celle du détroit de Gibraltar et du Maghreb, il permettra au Maroc de gagner d'autres longueurs d'avance avec l'ambition de devenir le premier port de Méditerranée". L'ambassadeur a également mis en relief la "Stratégie Portuaire à l'horizon 2030" qui ambitionne de créer des pôles de croissance régionaux sur l'ensemble des façades maritimes marocaines en atlantique et en méditerranée. Il a indiqué dans ce sens que l'expérience du Maroc dans le domaine de la logistique peut servir de modèle pour le développement de la connectivité et de la compétitivité du secteur à l'échelle de l'Afrique.

Cette session a été marquée par la participation des Ambassadeurs Représentants Permanents des Etats membres, des représentants d'organisations et d'institutions

internationales, notamment l'Organisation maritime internationale, l'OMC, l'OMS et la Banque Mondiale, ainsi que des experts et professeurs universitaires du secteur maritime. (<http://www.2m.ma/fr/news/oklexperience-marocaine-en-matiere-de-transport-maritime-mise-en-lumiere-a-geneve-20181124/>)

RESTE DU MONDE

La CNUCED fait le bilan d'un demi-siècle de shipping

Créée en 1964, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié pour la première fois en 1968 son rapport annuel sur le transport maritime. Dans un document spécial, elle retrace un demi-siècle d'évolutions majeures.

Quelques chiffres pour témoigner de l'explosion du secteur ? En 1970, les échanges maritimes représentaient 2,605 milliards de tonnes chargés, dont 1,44 milliard d'hydrocarbures, 448 millions de tonnes de vrac secs et 717 millions de tonnes de marchandises diverses. En 2017, le trafic d'hydrocarbures a un peu plus que doublé (3,146 milliards de tonnes), celui de vrac secs a été multiplié par plus de sept (à 3,196 milliards de tonnes) et celui de marchandises diverses par six (à 4,36 milliards de tonnes). Au total, les échanges maritimes mondiaux sont aujourd'hui quatre fois plus importants à 10,702 milliards de tonnes.

Dans le conteneur, l'évolution majeure est récente avec l'arrivée de la Chine dans le marché mondial. En 2000, les ports conteneurisés mondiaux pesaient un trafic de 225,294 millions d'EVP, dont 109,5 millions pour le top 20 dans lequel figuraient encore six ports européens. En 2017, le trafic atteint 752,714 millions d'EVP, dont 336,6 millions pour le top 20 qui ne compte plus que trois ports européens (Rotterdam, Anvers et Hambourg).

Le rapport, qui suit celui de l'année 2017 publié le mois dernier (disponible [ici](#)) est ponctué de chiffres et d'analyses.

(<http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/shipping/32926-la-cnuced-fait-le-bilan-dun-demi-siecle-de-shipping>)

BREVES

La suprématie du port de Lomé se confirme

Les terminaux modernes se multiplient en Afrique de l'Ouest, mais ce développement se heurte au manque d'infrastructures sur terre, qui ralentit l'acheminement des marchandises.

L'hebdo donne l'exemple du Nigeria. Le numéro deux mondial MSC a fait du port de Lomé un hub efficace et un redoutable rival qui dépasse désormais Apapa et Tincan. Un contexte qui conforte les ambitions des autorités togolaises de faire de leur pays une plateforme logistique de premier plan dans la région.

D'ailleurs, selon une étude réalisée récemment par un cabinet néerlandais, le port de Lomé (PAL) se situe à la première place en Afrique de l'Ouest et Centrale pour le trafic conteneurs.

(<https://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Economie/Ports-africains-la-suprematie-de-Lome-se-confirme>)

Bureau Veritas a déclassé ses navires iraniens

Avec le retour de blocus économique de l'Iran décrété par l'administration de Donald Trump, la société de classification française Bureau Veritas s'est mise à l'abri d'éventuelles sanctions américaines en sortant plusieurs navires sous contrôle iranien de sa flotte classée.

(<http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/shipping/32876-bureau-veritas-declasse-ses-navires-iraniens>)

Congo Terminal teste avec succès un tracteur 100% électrique

Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports, a conduit le mois dernier des tests en situation réelle du tracteur ATM trente-huit tonnes. Outre sa fiabilité, son autonomie et sa résistance à la chaleur, d'autres paramètres tels la maniabilité, l'ergonomie, le confort à bord ainsi que la sécurité du tracteur ont également été analysés.

(http://congo-terminal.net/Article_presse_ldb_3334.html)

Allemagne : Il perd son permis de conduire... 49 minutes après l'avoir obtenu !

Les faits se sont passés en Allemagne. Tout fier d'avoir réussi son examen de pratique pour le permis de conduire, le jeune homme avait embarqué avec lui quatre copains pour une virée. Or, à l'aide d'un radar mesurant la vitesse, les policiers devaient constater qu'il conduisait à 95 km/h dans une zone à 50 km/h. Selon la police, le jeune conducteur voulait sans doute impressionner ses camarades.

(<https://www.lexpress.mu/node/343283>)

BONNE LECTURE